

LASURE BOIS GLYCERO

Lasure hydrofuge et microporeuse qui protège le bois de l'eau tout en le laissant respirer.



DESTINATION

S'utilise en intérieur et en extérieur. Décore et respecte le veinage du bois. Les supports adéquats sont les bois feuillus, les bois résineux (des exsudations peuvent se produire, même un certain temps après l'application), les bois tropicaux (excepté l'iroko, le teck, le red cedar et le doussié, sur lesquels aucune garantie de bonne tenue ne sera accordée).

PROPRIÉTÉS

- Protège et décore le bois
- Respecte le veinage naturel du bois
- Hydrofuge
- Imperméabilise le bois

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1. Pour les surfaces exposées au soleil, choisir des teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35% ou dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 0,7.

PRÉPARATION

- Le bois sera poncé et éventuellement dégraissé.
- Les anciens vernis seront éliminés.
- Les anciennes lasures seront lessivées et légèrement poncées si nécessaire.

APPLICATION

- Bien mélanger avant utilisation.
- En extérieur, s'applique en 3 couches.
- En intérieur, s'applique en 2 couches.
- En entretien, s'applique en 1 ou 2 couches.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUTION

Diluant : White spirit Dilution brosse-rouleau : 5 % la première couche et sans dilution pour les suivantes.
Dilution pistolet : Prêt à l'emploi

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Satin	LIANT Résine Glycérophthalique	RENDEMENT Suivant la nature du bois : de 7 à 11 m ² /L.
BRILLANT SPECULAIRE 15 à 25 à 60°.	DENSITÉ 1,03	CONSERVATION 24 mois
TEINTES Incolore, Chêne clair, Chêne, Chêne rustique.	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) <ul style="list-style-type: none"> • Sec : 8 heures • Recouvrable : 24 heures. 	CONDITIONNEMENT 0,75L, 2,5L.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 4a
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 400 g/l. Ce produit contient moins de 399 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.